

cl LG → 17/15

Agence d'urbanisme

17/06

✓

MONSIEUR JEAN-MICHEL CORLAY
MAIRIE
2 RUE DE LA MAIRIE
56700 MERLEVEZ

Lorient, le 15 JUN 2015

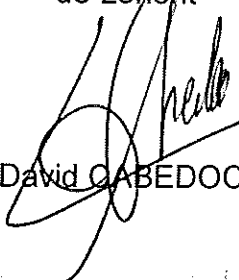
Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, vous sollicitez l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme arrêté par votre conseil municipal le 23 mars dernier.

Concernant le volet relatif aux activités économiques, nous avons relevé que vous aviez ménagé l'avenir en réservant 4,5 hectares pour l'extension de la zone d'activités de Bellevue. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan souscrit à cette orientation qui contribuera au développement économique de votre territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la Délégation
de Lorient


David CABEDOCE